

## COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 17 juin 2021 à 18 h 31 par vidéo conférence.

---

Sont présents :        M.        Frank di Bello, président  
  
                                 Mme     Linda Cazale  
                                 M.        Luis R. Galvez  
                                 M.        Georges Lemieux  
                                 M.        François Morin  
                                 M.        Joe Ortona  
  
                                 Mme     Marilynne Boyer (substitut)  
                                 M.        Agostino Cannavino (substitut)  
                                 M.        Jean-Claude Lavigne (substitut)

Est absente<sup>1</sup> :        Mme     Dalia Ramy (substitut)

Les membres participent par vidéo conférence.

Compte tenu de la pandémie Covid 19 et des différentes mesures imposées par les autorités sanitaires de la province, les membres siègent privément.

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale  
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique  
Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie  
M. Yves Foucher, coordonnateur aux ressources informationnelles  
Mme Ana Maria Hodor, régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements  
M. Pierre Venne, directeur – Taxe scolaire

<sup>1</sup> En date de ce jour, le ministre de l'Éducation n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la *Loi sur l'instruction publique*; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

Le Président souligne la présence de deux nouveaux membres : Mme Linda Cazale et M. Georges Lemieux.

Le Président fait un tour d'écran pour inviter les membres à se présenter. Mme Meagher présente les gestionnaires du Comité de gestion.

### 1. **ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Luis R. Galvez, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 13 mai 2021 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Budget 2021-2022 – adoption
5. Services d'entretien ménager – 500, boulevard Crémazie Est – évaluation de rendement insatisfaisant (**confidentiel**)
6. Énoncé de mission du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – adoption
7. Nomination des membres du comité d'évaluation des objectifs 2020-2021 de la directrice générale
8. Période de questions et commentaires des membres
9. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
10. Levée ou ajournement de la séance

### 2. **APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2021 DU COMITÉ DE GESTION**

Sur la proposition de M. Joe Ortona, le procès-verbal de la séance du 13 mai 2021 est approuvé tel que présenté.

### 3. **DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION**

- a) Décision de l'administrateur du CSSDM et lettre du ministre de l'Éducation désignant des membres au Comité de gestion
- b) État de la taxe scolaire à recevoir au 30 avril 2021

- c) Rapport budgétaire au 30 avril 2021
- d) Système de financement à court terme – solde des avances aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires
- e) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 50 – emprunts à long terme
- f) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 51 – emprunts à court terme
- g) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 53 – placement des fonds
- h) Placements adossés à des actifs (BTAA) – état de la situation au 30 mai 2021
- i) Rapport global concernant les réalisations du plan de travail 2020- 2021
- j) Ressources informatiques – Portrait de la situation, bilan des activités 2020-2021 et projection 2021-2022
- k) Taux de la taxe scolaire pour l'année 2021-2022
- l) Taxe scolaire 2021-2022 – résolutions des centres de services scolaires et commissions scolaires de l'île de Montréal demandant le montant pour le financement des besoins locaux
- m) Système d'achats coopératif – sommaire de la participation au Système d'achats coopératif pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 30 novembre 2023 et résolutions des centres de services scolaires et commissions scolaires de l'île de Montréal et autres organismes

#### **4. BUDGET 2021-2022 – ADOPTION**

Documents déposés : - Rapport du 7 juin 2021 de la directrice – Comptabilité et trésorerie et document annexé

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a fait connaître les décrets, règlements et autres documents requis pour l'élaboration du budget du Comité de gestion;

ATTENDU QUE les règles budgétaires prévoient que le Comité de gestion, tout comme les centres de services scolaires et commissions scolaires, ne peut pas utiliser plus de 15 % de son surplus accumulé dans le but d'équilibrer son exercice financier;  
CONSIDÉRANT le budget déposé en annexe au rapport déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS MORIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1° d'adopter le budget pour l'année 2021-2022, tel que présenté dans le document déposé intitulé « Budget 2021-2022 » et qui prévoit les résultats suivants :

Revenus	840 326 729 \$
Dépenses	<u>842 576 729 \$</u>
Déficit de l'exercice	(2 250 000 \$)
Surplus cumulé prévu, au début de l'exercice	13 335 915 \$
Surplus cumulé prévu, au 30 juin 2022	<u>11 085 915 \$</u>

2° d'établir à 75 000 \$ la participation financière des centres de services scolaires et commissions scolaires au Régime de gestion des risques, cette contribution étant détaillée à la page 19 du budget;

3° de transmettre le budget adopté au ministère de l'Éducation du Québec.

5. **SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER – 500, BOULEVARD CRÉMAZIE EST – ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT**

Documents déposés : - Rapport du 9 juin 2021 de la régisseuse et document annexé **(confidentiel)**

ATTENDU QUE le Comité de gestion, par sa résolution 11 du 14 février 2019, a adjugé le contrat pour les services d'entretien ménager du 500, boulevard Crémazie Est à l'entreprise Service d'entretien ménager Vimont inc. pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020;

ATTENDU QUE le document d'appel d'offres prévoyait la possibilité de deux renouvellements de 12 mois;

ATTENDU QUE le Comité de gestion a procédé à un premier renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021;

ATTENDU QU'au terme du premier renouvellement, le Comité de gestion était insatisfait de la prestation de service, qui ne correspondait pas aux exigences prévues au document d'appel d'offres. Le contrat n'a donc pas été renouvelé pour une troisième année;

ATTENDU QUE conformément aux articles 55 à 58 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, une évaluation de rendement a été transmise au prestataire de service et que ce dernier n'a pas répondu dans les délais prescrits par la loi;

ATTENDU QUE le rapport déposé recommande le maintien du rapport de rendement insatisfaisant daté du 23 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA CAZALE ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ de maintenir le rapport de rendement insatisfaisant daté du 23 avril 2021.

**6. ÉNONCÉ DE MISSION DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – ADOPTION**

Documents déposés : - Rapport du 8 juin 2021 de la directrice générale et documents annexés

ATTENDU QUE le 16 décembre 2004, le Comité de gestion adoptait un énoncé de mission qui est reproduit en annexe 1 du rapport déposé;

ATTENDU QUE le travail fait par le Comité de gestion, depuis les cinq dernières années, et même avant, a toujours eu comme objectif de défendre les mesures de rattrapage pour les élèves de milieux défavorisés. Le Comité de gestion a maintenant la maturité d'afficher sa mission prioritaire;

ATTENDU QUE le 25 mars 2021, les membres du comité Orientations se sont réunis et se sont penchés sur un énoncé de mission et de valeurs pour le Comité de gestion et qu'ils recommandent la formulation présentée en annexe 2 du rapport déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le texte suivant comme énoncé de mission et de valeurs du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal :

***Sa mission :***

Le Comité de gestion collabore à l'effort des centres de services scolaires et des commissions scolaires afin de mettre en place des mesures de rattrapage favorisant l'égalité des chances pour les élèves issus des milieux défavorisés. Il vise l'équité envers les plus vulnérables puisque l'égalité des chances passe par

l'inégalité des ressources en faveur des plus démunis.

Le Comité de gestion offre également des services permettant de maximiser les sommes disponibles aux services pédagogiques.

Les élèves provenant des milieux sociaux économiquement faibles et les contribuables sont au cœur de ses préoccupations.

**Ses valeurs :**

- **Équité** : le Comité de gestion assure une redistribution équitable et non discriminatoire des allocations vers les milieux défavorisés, donc les élèves, qui sont les plus démunis.
- **Justice** : le Comité de gestion, dans ses sphères de compétences, protège les intérêts des centres de services scolaires et commissions scolaires, les intérêts des élèves provenant de milieux défavorisés et les intérêts des contribuables dans ses opérations de taxation foncières.
- **Respect** : le Comité de gestion, par ses activités transparentes et efficaces démontre le plus grand respect à l'égard de ses collaborateurs ainsi qu'à l'égard de la population qu'il dessert.

**7. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2020-2021 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Documents déposés : - Rapport du 8 juin 2021 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE la *Procédure d'évaluation de la directrice générale ou directeur général du Comité de gestion* prévoit la formation d'un comité composé de trois membres, le président et deux membres du Comité de gestion;

ATTENDU QUE ce comité devra se réunir entre le 23 août et le 7 septembre 2021 pour procéder à l'évaluation des objectifs 2020- 2021 de la directrice générale et qu'il soumettra un rapport à la séance de septembre du Comité de gestion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOE ORTONA ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de désigner M. François Morin et M. Luis R. Galvez afin de procéder à l'évaluation des objectifs 2020-2021 de la directrice générale avec le président;
- 2° de désigner Mme Marilynne Boyer à titre de substitut de l'un des deux membres.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Le président souhaite un bel été à tous les membres et aux gestionnaires.

**9. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION**

Les membres déclarent n'avoir aucune autre question particulière à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. Frank di Bello, la présente séance est levée à 19 h 17.